



Problème montant du remboursement sur un site de vpc

Par **lacheyenna**, le **14/06/2010** à **17:30**

Bonjour,
Voilà mon problème :
Sur le site de vêtements SOOHIE, j'ai acheté un article à 20,50 euros et j'ai eu les frais de port gratuits.
Le vêtement ne m'allait pas, donc je l'ai retourné le 12 mai dernier et après 3 mails, j'ai reçu un mail de remboursement de leur banque ce matin même, soit plus d'1 mois après !!
Et problème : sur les 20,50 euros, ils n'ont décidé de me rembourser que 12,60 euros ..!
Je leur ai donc envoyé un mail incendiaire et leur réponse a été :
"Lors de votre commande vous avez bénéficié de la livraison gratuite.
Cependant, lors d'une demande de remboursement, cette gratuité s'annule et les frais de port sont alors ôtés au montant remboursé soit 7.90€."
Je n'ai jamais vu ça !!
j'ai payé l'article 20,50 euros avec la gratuité des frais de port.
Où est-ce écrit que la gratuité s'annule si on demande le remboursement ??
Quelqu'un peut-il m'aider ?
Merci d'avance !